

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 22 janvier 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

**FEU L'HONORABLE RENÉ TREMBLAY ET  
FEU MAURICE RINFRET**

ÉLOGE FUNÈBRE

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, c'est avec une grande consternation que j'ai appris, comme la plupart des députés, le décès de l'honorable René Tremblay, survenu peu avant midi, aujourd'hui. Nous savons qu'il avait déjà reçu un avertissement qu'il était malade, mais nous nous attendions à ce qu'il puisse rester encore longtemps parmi nous.

M. Tremblay a eu une carrière assez brillante. Il a fait des études au Canada et en Europe. Il a d'abord été professeur à l'Université Laval pour devenir ensuite sous-ministre de l'Industrie et du Commerce à Québec. En 1963, il était élu député de la circonscription de Matapédia-Matane à la Chambre des communes. Peu après, il était nommé ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—c'est donc dire qu'il a été un de mes prédécesseurs—pour ensuite devenir ministre des Postes.

M. Tremblay était non seulement un collègue à nous, mais, disons, à tous; il était aussi un ami personnel. Nous sommes de la même génération, non seulement sur le plan de l'âge mais également au point de vue politique.

Vous comprendrez, monsieur l'Orateur, comme tous les autres députés, d'ailleurs, que nous sommes particulièrement affectés par ce décès subit, surtout quand on songe qu'il suit ceux de l'honorable Favreau et de notre ami Maurice Rinfret. Cela peut nous pousser à nous poser certaines questions quant aux conséquences, sur le plan de la santé, d'une tension politique qui se fait peut-être sentir particulièrement sur le groupe auquel j'ai le plaisir et l'honneur d'appartenir.

La mort de l'honorable René Tremblay constitue certainement une perte pour le Québec, mais elle est aussi une perte pour l'ensemble du pays, et je suis convaincu que cette Chambre sera unanime à transmettre à son épouse et à ses enfants ses condoléances les plus sincères.

Je regrette personnellement qu'il n'ait pas eu le bonheur, avant de partir, de voir réparées, comme cela aurait dû l'être, certaines injustices qui avaient été commises à son endroit.

Mais disons que c'est probablement le sort de la vie politique, qui est une arène où l'on ne mesure pas toujours les coups et dans laquelle on s'aperçoit que nous sommes simplement des êtres humains dans des circonstances comme celles que nous vivons présentement.

Au nom de l'honorable M. Tremblay, comme je l'ai déjà mentionné, monsieur l'Orateur, vient s'ajouter celui d'un autre ami, bref, d'un ami sincère à tous, soit l'honorable député de Saint-Jacques, M. Maurice Rinfret. Il a présidé aux délibérations de la Chambre avec beaucoup d'humour, avec beaucoup de cœur, et je crois que, indépendamment des partis politiques, tout le monde aimait Maurice Rinfret. Alors, je pense que la Chambre devrait également être d'accord pour comm uniquer ses condoléances à madame Rinfret.

M. Rinfret a eu à subir une très longue maladie. D'ailleurs, dans les derniers temps qu'il était parmi nous, il était gravement malade et, pourtant, il ne s'est jamais plaint; au fait, on ne s'en apercevait même pas.

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis qu'à ce moment où, disons, dans notre histoire politique, il y a beaucoup de problèmes que nous devons régler collectivement, il est particulièrement douloureux de vivre des événements comme ceux que je viens de souligner.

● (2.40 p.m.)

[Traduction]

**L'hon. Robert Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, les membres de l'opposition officielle et moi-même tenons à souscrire aux paroles du ministre concernant feu Maurice Rinfret et feu l'honorable M. Tremblay.

J'ai été bouleversé d'apprendre pendant les vacances le décès de M. Rinfret, député de Saint-Jacques à la Chambre et vice-président des comités pléniers. Je n'ai pas eu l'honneur de l'avoir comme collègue pendant longtemps à la Chambre, mais je me suis vite rendu compte que les membres de tous les partis le respectaient et l'estimaient. N'étant pas au courant de sa maladie, j'ai été atterré d'apprendre sa mort pendant le congé de Noël. Nous tenons, certes, à offrir nos condoléances